AMENDEMENT N° 000228



Groupe Europe Ecologie / les Verts

Séance plénière du 18 au 20 décembre 2013 Rapport n° CR 114-13 Projet de budget pour 2014

AMENDEMENT

Titre II – dispositions relatives aux charges
Annexe 9 – Sports et Loisirs
Fonctionnement
Chapitre 933 – Culture, sports et loisirs
Sous fonction 32 – Sports
Programme : « Événements sportifs»
L'action : « Ile-de-France Terre d'accueil »

L'action est abondée de 0,07 M€ en AE et de 0,07 M€ en CP.

Cet amendement est gagé sur la diminution à due concurrence de la part d'autofinancement.

Exposé des motifs :

Le dispositif lle-de-France Terre d'accueil a connu un grand succès en 2012 comme en 2013, il est une occasion exceptionnelle d'échanges culturels, sportifs, sociaux entre les délégations étrangères, et les franciliennes et franciliens. Par ailleurs, il permet de renforcer le rayonnement international et l'attractivité de la région lle-de-France.

Malheureusement, cette année encore, nombre de délégations n'ont pu être accueillis faute de délivrance d'autorisation de séjour sur le territoire national et n'ont donc pas obtenu la subvention qui leur été accordée.

Saisi par ce dysfonctionnement les élus régionaux ont engagé des recours auprès de l'Etat, pour en finir avec cette situation.

En cohérence avec cet investissement des élus pour fluidifier ce dispositif, au regard du succès du dispositif, de l'attente des délégations étrangères et dans la perspective d'une candidature aux jeux olympiques, il est indispensable que les crédits 2013 accordés à cette action soit reconduits en 2014.

L'action est abondée de 0,07 M€ en AE et 0,07 en CP.

Mounir Satouri

Conseil régional 57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP Tél.: 01 53 85 53 85

REPUBLICUE FRANÇAISE